



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Commission de la culture et de l'éducation

Rapport

Étude des crédits budgétaires des portefeuilles « Culture et Communications » et « Éducation et Enseignement supérieur » pour l'année financière 2018-2019
(Adoptés)

Procès-verbaux des séances des 24, 25, 26 et 30 avril et des 1^{er} et 2 mai 2018

Dépôt à l'Assemblée nationale :
n° 4321-20180503

QUÉBEC

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE SÉANCE, LE MARDI 24 AVRIL 2018.....	1
ÉTUDE DES CRÉDITS BUDGÉTAIRES DU PORTEFEUILLE « ÉDUCATION ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR»	1
VOLET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR	1
Remarques préliminaires.....	2
Discussion générale.....	2
DEUXIÈME SÉANCE, LE MERCREDI 25 AVRIL 2018	3
ÉTUDE DES CRÉDITS BUDGÉTAIRES DU PORTEFEUILLE « ÉDUCATION ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR » (suite)	4
VOLET FORMATION PROFESSIONNELLE, ÉDUCATION AUX ADULTES ET ALPHABÉTISATION	4
Discussion générale.....	4
TROISIÈME SÉANCE, LE JEUDI 26 AVRIL 2018.....	5
ÉTUDE DES CRÉDITS BUDGÉTAIRES DU PORTEFEUILLE « ÉDUCATION ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR » (suite)	6
VOLET ÉDUCATION PRÉSCOLAIRE ET ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE.....	6
Remarques préliminaires.....	6
Discussion générale.....	6
Mise aux voix.....	7
QUATRIÈME SÉANCE, LE LUNDI 30 AVRIL 2018	8
ÉTUDE DES CRÉDITS BUDGÉTAIRES DU PORTEFEUILLE « CULTURE ET COMMUNICATIONS »	9
VOLET CULTURE ET COMMUNICATIONS.....	9
Remarques préliminaires.....	9
Discussion générale.....	9
Mise aux voix.....	10
CINQUIÈME SÉANCE, LE MARDI 1 ^{ER} MAI 2018	11
ÉTUDE DES CRÉDITS BUDGÉTAIRES DU PORTEFEUILLE « ÉDUCATION ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR » (suite)	12
VOLET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (suite)	12
Discussion générale (suite).....	12
Mise aux voix.....	12

SIXIÈME SÉANCE, LE MERCREDI 2 MAI 2018.....	14
ÉTUDE DES CRÉDITS BUDGÉTAIRES DU PORTEFEUILLE « CULTURE ET COMMUNICATIONS » (suite).....	15
VOLET PROTECTION ET PROMOTION DE LA LANGUE FRANÇAISE	15
Remarques préliminaires.....	15
Discussion générale.....	15
Mise aux voix.....	15

ANNEXE

I. Liste des documents déposés

Première séance, le mardi 24 avril 2018

Mandat : Étude des crédits budgétaires du portefeuille « Éducation et Enseignement supérieur », volet Enseignement supérieur, pour l'année financière 2018-2019 (Ordre de l'Assemblée le 28 mars 2018)

Membres présents :

M^{me} de Santis (Bourassa-Sauvé), présidente

M. Birnbaum (D'Arcy-McGee)

M. Carrière (Chapleau)

M. Cloutier (Lac-Saint-Jean), porte-parole de l'opposition officielle en matière d'enseignement supérieur et de recherche

M. Ouellette (Chomedey)

M. Roberge (Chambly), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière d'éducation, d'enseignement supérieur, de recherche et de science

M^{me} Sauvé (Fabre)

Témoin :

M^{me} David (Outremont), ministre responsable de l'Enseignement supérieur

La Commission se réunit à la salle de l'Assemblée nationale de l'hôtel du Parlement.

À 10 heures, M^{me} de Santis (Bourassa-Sauvé) déclare la séance ouverte.

M. le secrétaire informe la Commission qu'il n'y a pas de remplacement.

**ÉTUDE DES CRÉDITS BUDGÉTAIRES DU PORTEFEUILLE
« ÉDUCATION ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR »**

VOLET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Il est convenu que le temps des remarques préliminaires soit limité à 17 minutes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement, à 10 minutes pour l'opposition officielle et à 7 minutes pour le deuxième groupe d'opposition.

Il est convenu de procéder à une discussion générale par blocs de temps d'environ 20 minutes, incluant les questions et les réponses, et de procéder à la mise aux voix à la fin du temps alloué à l'étude de ces crédits.

Remarques préliminaires

M^{me} David (Outremont) et M. Roberge (Chambly) font des remarques préliminaires.

Discussion générale

Une discussion s'engage.

À 12 heures, la Commission suspend ses travaux jusqu'à 19 h 30.

À 19 h 31, la Commission reprend ses travaux.

La discussion se poursuit.

À 21 h 30, M^{me} la présidente lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au mercredi 25 avril 2018, après les affaires courantes.

Le secrétaire suppléant de la Commission,

La présidente de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Maxime Perreault

Rita Lc de Santis

MP/ag

Québec, le 24 avril 2018

Deuxième séance, le mercredi 25 avril 2018

Mandat : Étude des crédits budgétaires du portefeuille « Éducation et Enseignement supérieur », volet Formation professionnelle, éducation aux adultes et alphabétisation, pour l'année financière 2018-2019 (Ordre de l'Assemblée le 28 mars 2018)

Membres présents :

M^{me} de Santis (Bourassa-Sauvé), présidente

M. Birnbaum (D'Arcy-McGee)

M. Carrière (Chapleau)

M. Ouellette (Chomedey)

M^{me} Poirier (Hochelaga-Maisonneuve), porte-parole de l'opposition officielle en matière d'éducation primaire et secondaire, de persévérance scolaire et d'éducation des adultes

M. Roberge (Chambly), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière d'éducation, d'enseignement supérieur, de recherche et de science

M^{me} Sauvé (Fabre)

M^{me} Simard (Charlevoix-Côte-de-Beaupré) en remplacement de M. Habel (Sainte-Rose)

M. Turcotte (Saint-Jean), porte-parole de l'opposition officielle en matière d'alphabétisation, en remplacement de M. Kotto (Bourget)

Témoin :

M. Proulx (Jean-Talon), ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport

La Commission se réunit à la salle Louis-Joseph-Papineau de l'hôtel du Parlement.

À 11 h 06, M^{me} de Santis (Bourassa-Sauvé) déclare la séance ouverte.

M^{me} la secrétaire informe la Commission des remplacements.

**ÉTUDE DES CRÉDITS BUDGÉTAIRES DU PORTEFEUILLE
« ÉDUCATION ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR » (suite)**

**VOLET FORMATION PROFESSIONNELLE, ÉDUCATION AUX ADULTES ET
ALPHABÉTISATION**

Il est convenu de ne pas faire de remarques préliminaires.

Il est convenu de procéder à une discussion générale par blocs de temps d'environ 20 minutes, incluant les questions et les réponses.

Il est convenu de soustraire six minutes à l'enveloppe de temps du groupe formant le gouvernement afin de terminer les travaux à l'heure prévue.

Discussion générale

Une discussion s'engage.

Avec la permission de M^{me} la présidente, M^{me} Poirier (Hochelaga-Maisonneuve) dépose le document coté CCE-099 (annexe I).

La discussion se poursuit.

M^{me} la présidente dépose le document coté CCE-100 (annexe I).

À 13 heures, M^{me} la présidente lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au jeudi 26 avril 2018, après les affaires courantes.

La secrétaire suppléante de la Commission,

La présidente de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Marie-Astrid Ospina d'Amours

Rita Lc de Santis

MAOD/ag

Québec, le 25 avril 2018

Troisième séance, le jeudi 26 avril 2018

Mandat : Étude des crédits budgétaires du portefeuille « Éducation et Enseignement supérieur », volet Éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire, pour l'année financière 2018-2019 (Ordre de l'Assemblée le 28 mars 2018)

Membres présents :

M^{me} de Santis (Bourassa-Sauvé), présidente

M. Birnbaum (D'Arcy-McGee)

M. Bourcier (Saint-Jérôme) en remplacement de M. Kotto (Bourget)

M. Carrière (Chapleau)

M. Ouellette (Chomedey)

M^{me} Poirier (Hochelaga-Maisonneuve), porte-parole de l'opposition officielle en matière d'éducation primaire et secondaire, de persévérance scolaire et d'éducation des adultes

M. Roberge (Chambly), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière d'éducation, d'enseignement supérieur, de recherche et de science

M^{me} Sauvé (Fabre)

M^{me} Simard (Charlevoix–Côte-de-Beaupré) en remplacement de M. Iracà (Papineau)

M. Turcotte (Saint-Jean) en remplacement de M. Cloutier (Lac-Saint-Jean)

Autres députés présents :

M. Nadeau-Dubois (Gouin)

M^{me} Soucy (Saint-Hyacinthe)

Témoins :

M. Proulx (Jean-Talon), ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport

La Commission se réunit à la salle du Conseil législatif de l'hôtel du Parlement.

À 11 h 15, M^{me} de Santis (Bourassa-Sauvé) déclare la séance ouverte.

M^{me} la secrétaire informe la Commission des remplacements.

Il est convenu de poursuivre les travaux au-delà de l'heure prévue.

**ÉTUDE DES CRÉDITS BUDGÉTAIRES DU PORTEFEUILLE
« ÉDUCATION ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR » (suite)**

**VOLET ÉDUCATION PRÉSCOLAIRE ET ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET
SECONDAIRE**

Il est convenu que le temps des remarques préliminaires soit limité à 17 minutes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement, à 10 minutes pour l'opposition officielle et à 7 minutes pour le deuxième groupe d'opposition.

Il est convenu de procéder à une discussion générale par blocs de temps d'environ 20 minutes, incluant les questions et les réponses, et de procéder à la mise aux voix à la fin du temps alloué à l'étude de ces crédits.

Remarques préliminaires

M. Proulx (Jean-Talon) fait des remarques préliminaires.

Discussion générale

Une discussion s'engage.

À 13 h 15, la Commission suspend ses travaux jusqu'à 15 heures.

À 15 h 02, la Commission reprend ses travaux.

Il est convenu de poursuivre les travaux au-delà de l'heure prévue.

Avec la permission de M^{me} la présidente, M. Proulx (Jean-Talon) dépose le document coté CCE-101 (annexe I).

La discussion se poursuit.

À 18 h 02, la Commission suspend ses travaux jusqu'à 19 h 30.

À 19 h 30, la Commission reprend ses travaux.

La discussion se poursuit.

Le temps imparti à l'étude du volet Éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire des crédits budgétaires du portefeuille « Éducation et Enseignement supérieur » étant écoulé, M^{me} la présidente procède à la mise aux voix.

Mise aux voix

Programme 4 : Éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire

Le programme 4 est adopté à la majorité des voix.

À 21 h 31, M^{me} la présidente lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au lundi 30 avril 2018, à 14 heures.

La secrétaire par intérim de la Commission,

La présidente de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Louissette Cameron

Rita Lc de Santis

LC/ag

Québec, le 26 avril 2018

Quatrième séance, le lundi 30 avril 2018

Mandat : Étude des crédits budgétaires du portefeuille « Culture et Communications », volet Culture et communications, pour l'année financière 2018-2019 (Ordre de l'Assemblée le 28 mars 2018)

Membres présents :

M^{me} de Santis (Bourassa-Sauvé), présidente
M^{me} Maltais (Taschereau), vice-présidente et porte-parole de l'opposition officielle en matière de culture et de communications

M. Birnbaum (D'Arcy-McGee)
M. Girard (Trois-Rivières) en remplacement de M. Ouellette (Chomedey)
M. Habel (Sainte-Rose)
M. Huot (Vanier-Les Rivières) en remplacement de M. Carrière (Chapleau)
M. Iracà (Papineau)
M^{me} Samson (Iberville), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de culture et de communications et pour la protection et la promotion de la langue française
M^{me} Simard (Charlevoix-Côte-de-Beaupré) en remplacement de M^{me} Sauvé (Fabre)

Autre député présent :

M. Nadeau-Dubois (Gouin)

Témoins (par ordre d'intervention) :

M^{me} Montpetit (Crémazie), ministre de la Culture et des Communications et ministre responsable de la Protection et de la Promotion de la langue française
M^{me} Marie Collin, présidente-directrice générale, Télé-Québec
M^{me} Marie-Claude Champoux, sous-ministre, ministère de la Culture et des Communications
M^{me} Louise Lantagne, présidente et chef de la direction, Société de développement des entreprises culturelles
M. Marc Blondeau, président-directeur général, Place des arts
M^{me} Anne-Marie Jean, présidente-directrice générale, Conseil des arts et des lettres du Québec

La Commission se réunit à la salle Louis-Hippolyte-La Fontaine de l'hôtel du Parlement.

À 13 h 59, M^{me} de Santis (Bourassa-Sauvé) déclare la séance ouverte.

M^{me} la secrétaire informe la Commission des remplacements.

**ÉTUDE DES CRÉDITS BUDGÉTAIRES DU PORTEFEUILLE
« CULTURE ET COMMUNICATIONS »**

VOLET CULTURE ET COMMUNICATIONS

Il est convenu que le temps des remarques préliminaires soit limité à 12 minutes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement, à 7 minutes pour l'opposition officielle et à 5 minutes pour le deuxième groupe d'opposition.

Il est convenu de procéder à une discussion générale par blocs de temps d'environ 20 minutes, incluant les questions et les réponses, et de procéder à la mise aux voix à la fin du temps alloué à l'étude de ces crédits.

Remarques préliminaires

M^{me} Montpetit (Crémazie), M^{me} Maltais (Taschereau) et M^{me} Samson (Iberville) font des remarques préliminaires.

Discussion générale

Une discussion s'engage.

Il est convenu de permettre à M^{me} Collin de prendre la parole.

La discussion se poursuit.

Il est convenu que le temps de la suspension soit soustrait de l'enveloppe du groupe parlementaire formant le gouvernement.

À 16 h 21, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La discussion se poursuit.

Il est convenu de permettre à M^{me} Champoux de prendre la parole.

La discussion se poursuit.

Il est convenu de permettre à M^{me} Lantagne de prendre la parole.

La discussion se poursuit.

Il est convenu de permettre à M. Blondeau de prendre la parole.

La discussion se poursuit.

Il est convenu de permettre à M^{me} Jean de prendre la parole.

La discussion se poursuit.

Le temps imparti à l'étude du volet Culture et communications des crédits budgétaires du portefeuille « Culture et Communications » étant réputé écoulé, M^{me} la présidente procède à la mise aux voix.

Mise aux voix

Programme 1 : Gestion interne, Centre de conservation du Québec et Conseil du patrimoine culturel du Québec

Le programme 1 est adopté à la majorité des voix.

Programme 2 : Soutien à la culture, aux communications et aux sociétés d'État

Le programme 2 est adopté à la majorité des voix.

À 17 h 59, M^{me} la présidente lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au mardi 1^{er} mai 2018, à 10 heures.

La secrétaire par intérim de la Commission,

La présidente de la Commission,

Original signé par

Louisette Cameron

Original signé par

Rita Lc de Santis

LC/ag

Québec, le 30 avril 2018

Cinquième séance, le mardi 1^{er} mai 2018

Mandat : Étude des crédits budgétaires du portefeuille « Éducation et Enseignement supérieur », volet Enseignement supérieur, pour l'année financière 2018-2019 (Ordre de l'Assemblée le 28 mars 2018)

Membres présents :

M^{me} de Santis (Bourassa-Sauvé), présidente

M. Birnbaum (D'Arcy-McGee)

M. Carrière (Chapleau)

M. Cloutier (Lac-Saint-Jean), porte-parole de l'opposition officielle en matière d'enseignement supérieur et de recherche

M. Iracà (Papineau)

M. Ouellette (Chomedey)

M. Roberge (Chambly), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière d'éducation, d'enseignement supérieur, de recherche et de science

M^{me} Sauvé (Fabre)

Autre député présent :

M. Nadeau-Dubois (Gouin)

Témoin :

M^{me} David (Outremont), ministre responsable de l'Enseignement supérieur

La Commission se réunit à la salle de l'Assemblée nationale de l'hôtel du Parlement.

À 10 heures, M^{me} de Santis (Bourassa-Sauvé) déclare la séance ouverte.

M^{me} la secrétaire informe la Commission qu'il n'y a pas de remplacement.

**ÉTUDE DES CRÉDITS BUDGÉTAIRES DU PORTEFEUILLE
« ÉDUCATION ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR » (suite)**

VOLET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (suite)

Discussion générale (suite)

Une discussion s'engage.

Le temps imparti à l'étude du volet Enseignement supérieur des crédits budgétaires du portefeuille « Éducation et Enseignement supérieur » étant écoulé, M^{me} la présidente procède à la mise aux voix.

Mise aux voix

Programme 1 : Administration

Le programme 1 est adopté à la majorité des voix.

Programme 2 : Soutien aux organismes

Le programme 2 est adopté à la majorité des voix.

Programme 3 : Aide financière aux études

Le programme 3 est adopté à la majorité des voix.

Programme 5 : Enseignement supérieur

Le programme 5 est adopté à la majorité des voix.

Programme 7 : Régimes de retraite

Le programme 7 est adopté à la majorité des voix.

M^{me} la présidente dépose les documents cotés CCE-102 à CCE-107 (annexe I).

À 12 heures, M^{me} la présidente lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au mercredi 2 mai 2018, à 18 h 30.

La secrétaire par intérim de la Commission,

La présidente de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Louissette Cameron

Rita Lc de Santis

LC/ag

Québec, le 1^{er} mai 2018

Sixième séance, le mercredi 2 mai 2018

Mandat : Étude des crédits budgétaires du portefeuille « Culture et Communications », volet Protection et promotion de la langue française, pour l'année financière 2018-2019 (Ordre de l'Assemblée le 28 mars 2018)

Membres présents :

M^{me} de Santis (Bourassa-Sauvé), présidente

M. Bonnardel (Granby) en remplacement de M. Roberge (Chambly)

M. Carrière (Chapleau)

M. Chevarie (Îles-de-la-Madeleine) en remplacement de M. Birnbaum (D'Arcy-McGee)

M. Girard (Trois-Rivières) en remplacement de M. Habel (Sainte-Rose)

M. Iracà (Papineau)

M. Kotto (Bourget)

M. Lisée (Rosemont), chef de l'opposition officielle, en remplacement de M. Cloutier (Lac-Saint-Jean)

M. Ouellette (Chomedey)

M^{me} Samson (Iberville), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de culture et de communications et pour la protection et la promotion de la langue française

Témoins (par ordre d'intervention) :

M^{me} Montpetit (Crémazie), ministre de la Culture et des Communications et ministre responsable de la Protection et de la Promotion de la langue française

M. Robert Vézina, président-directeur général, Office québécois de la langue française

M. Claude Pinault, sous-ministre associé au Secrétariat à la politique linguistique, ministère de la Culture et des Communications

La Commission se réunit à la salle Louis-Hippolyte-La Fontaine de l'hôtel du Parlement.

À 18 h 31, M^{me} de Santis (Bourassa-Sauvé) déclare la séance ouverte.

M^{me} la secrétaire informe la Commission des remplacements.

**ÉTUDE DES CRÉDITS BUDGÉTAIRES DU PORTEFEUILLE
« CULTURE ET COMMUNICATIONS » (suite)**

VOLET PROTECTION ET PROMOTION DE LA LANGUE FRANÇAISE

Il est convenu que le temps des remarques préliminaires soit limité à 12 minutes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement, à 7 minutes pour l'opposition officielle et à 5 minutes pour le deuxième groupe d'opposition.

Il est convenu de procéder à une discussion générale par blocs de temps d'environ 20 minutes, incluant les questions et les réponses, et de procéder à la mise aux voix à la fin du temps alloué à l'étude de ces crédits.

Remarques préliminaires

M^{me} Montpetit (Crémazie) fait des remarques préliminaires.

Discussion générale

Une discussion s'engage.

Il est convenu de permettre à M. Vézina de prendre la parole.

La discussion se poursuit.

Il est convenu de permettre à M. Pinault de prendre la parole.

La discussion se poursuit.

Le temps imparti à l'étude du volet Protection et promotion de la langue française des crédits budgétaires du portefeuille « Culture et Communications » étant écoulé, M^{me} la présidente procède à la mise aux voix.

Mise aux voix

Programme 3 : Charte de la langue française

Le programme 3 est adopté à la majorité des voix.

Crédits budgétaires : Les crédits budgétaires du portefeuille « Culture et Communications » pour l'année financière 2018-2019 sont adoptés à la majorité des voix.

M^{me} la présidente dépose les documents cotés CCE-108 à CCE-111 (annexe I).

À 22 h 31, M^{me} la présidente lève la séance et la Commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire par intérim de la Commission,

La présidente de la Commission,

Original signé par

Louisette Cameron

Original signé par

Rita Lc de Santis

LC/ag

Québec, le 2 mai 2018

ANNEXE I

Liste des documents déposés

Liste des documents déposés

Dutrisac, Robert et Champagne, Sarah R. « Les réfugiés scolarisés en anglais? ». <i>Le Devoir</i> . 26 novembre 2015. 2 f. Déposé le 25 avril 2018.	CCE-099
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. [Réponses aux demandes de renseignements particuliers de l'opposition officielle – Formation des adultes, alphabétisation et formation professionnelle - parties 1 à 33. Études des crédits 2018-2019.] Non daté. Pagination multiple. Déposé le 25 avril 2018.	CCE-100
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. [Tableau- Répartition des PQI.] 25 avril 2018. 2 f. Déposé le 26 avril 2018.	CCE-101
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. [Réponses aux demandes de renseignements généraux de l'opposition. Études des crédits 2018-2019.] Non daté. Pagination multiple. Déposé le 1 ^{er} mai 2018.	CCE-102
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. [Réponses aux demandes de renseignements particuliers de l'opposition officielle – Enseignement supérieur. Parties 1 à 88. Études des crédits 2018-2019.] Non daté. Pagination multiple. Déposé le 1 ^{er} mai 2018.	CCE-103
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. [Réponses aux demandes de renseignements particuliers du deuxième groupe d'opposition – Enseignement supérieur. Parties 1 à 16 et 119 à 175. Études des crédits 2018-2019.] Non daté. Pagination multiple. Déposé le 1 ^{er} mai 2018.	CCE-104
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. [Réponses aux demandes de renseignements particuliers de l'opposition officielle – Éducation - Parties 1 à 100. Études des crédits 2018-2019.] Non daté. Pagination multiple. Déposé le 1 ^{er} mai 2018.	CCE -105
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. [Réponses aux demandes de renseignements particuliers du deuxième groupe d'opposition – Éducation. Parties 1 à 48. Études des crédits 2018-2019.] Non daté. Pagination multiple. Déposé le 1 ^{er} mai 2018.	CCE -106
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. [Réponses aux demandes de renseignements particuliers du deuxième groupe d'opposition – Éducation. Parties 49 à 118. Études des crédits 2018-2019.] Non daté. Pagination multiple. Déposé le 1 ^{er} mai 2018.	CCE -107
Ministère de la Culture et des Communications. [Réponses aux demandes de renseignements généraux de l'opposition. Étude des crédits 2018-2019.] Non daté. Non paginé. Déposé le 2 mai 2018.	CCE-108
Ministère de la Culture et des Communications. [Réponses aux demandes de renseignements particuliers de l'opposition officielle – Culture et communications – Langue française. Étude des crédits 2018-2019.] Non daté. Pagination multiple. Déposé le 2 mai 2018.	CCE-109

Ministère de la Culture et des Communications. [Réponses aux demandes de renseignements particuliers du deuxième groupe d'opposition – Culture et communications et volet Langue française. Étude des crédits 2018-2019.] Non daté. Pagination multiple. Déposé le 2 mai 2018. CCE-110

Ministère de la Culture et des Communications. [Réponses aux demandes de renseignements généraux de l'opposition – Charte de la langue française – Conseil supérieur de la langue française. Étude des crédits 2018-2019.] Non daté. Pagination multiple. Déposé le 2 mai 2018. CCE-111